

FICHE D'ECART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : *Rot-Tank Mar*Site inspecté : *Gedane*Date de l'inspection: *12/02/09*

INSPECTION

EXPLOITANT

Constat de l'Inspecteur :

absence transmission résultats d'analyse chimiques des rejets en SO₂, NOx et Poussières des fours de calcination

Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

article 4.3. 1.7 de l'AP d'autorisation d'exploiter du 7/08/01.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

DS

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

C. y. G. T. Mar

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Les analyses ont été réalisées conformément à l'avis, Toutefois il y a eu une erreur de transmission au sein de notre établissement, car ces documents ont été réalisés en un seul exemplaire par notre prestataire. En conséquence, nous agissons en faveur de notre prestataire pour obtenir de nouveaux exemplaires que nous vous transmettrons dans les meilleurs délais.

Pour l'avenir, nous vous proposons de communiquer les résultats sur demande mais restent à votre disposition

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui NonProposition de mise en demeure Oui NonProposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

Conformément à l'AP d'autorisation, les résultats doivent être faits systématiquement dans le sens qui suit

L'inspection le : *28/5/09* Fiche soldée le :

DRIRE

FICHE D'ECART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant: Rio Tinto Alcan

Site inspecté: Gardanne

Date de l'inspection: 12/02/09

INSPECTION	Constat de l'Inspecteur:	<p>Abreuve transmission résultats contrôlée annuel des rejets de fumée de caloriféra</p>	
	<p>Ecart aux dispositions de : Article 6.3.1.8 de l'^{er} R^e d'autorisation d'exploitation daté du 7/08/01</p>		
EXPLOITANT	<p>En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement</p> <p>Signature de l'Inspecteur</p> 	<p>L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection</p> <p>Représentant de l'exploitant</p> <p>Fonction et Signature</p>  <p>... G. Gauthier</p>	
	<p>Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)</p> <p>Les analyses ont été réalisées conformément à l'arrêté, toutefois les documents ont été faits en un seul exemplaire et nous agissons envers de votre gestion pour obtenir de nouveaux documents que nous vous ferons parvenir dans les meilleurs délais.</p> <p>Pour l'avenir nous vous proposons de communiquer les résultats sur demande mais restent à votre disposition</p>		

DRIRE	Suites susceptibles d'être données	
	Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Commentaires :	<p>Commentaire à l'^{er} R^e d'autorisation, les résultats doivent être transmis systématiquement dans le moins de 15 jours.</p> <p>L'inspection le : 28/02/09</p>	
<p><input type="checkbox"/> Fiche soldée le :</p>		

FICHE D'ECART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : *histoires bleues*Site inspecté : *Colombes*Date de l'inspection: *12/09/09*

Constat de l'Inspecteur :

absence de norme résultats calib
tration des rejets en SO₂, NO_x et particules des
chaudieres

INSPECTION

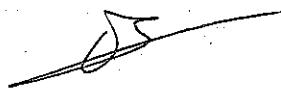
Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

article L. 6.1.7 de l'*HP d'exploitation*
d'exploitation 7/08/01

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

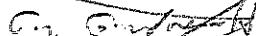
Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Les analyses ont été réalisées conformément à l'ordre, toutefois il y a eu une erreur de transmission au sein de notre établissement car ces documents ont été réalisés en un seul exemplaire par notre prestataire. En conséquence nous achetons unies de notre prestataire afin d'obtenir de nouveaux exemplaires que nous vous transmettrons dans les meilleurs délais.

Pour l'avenir, nous vous proposons de communiquer les résultats sur demande mais respect à votre disposition

(Fiches de Relevés et Relevés jointes)

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé

Oui Non

Proposition de mise en demeure

Oui Non

Proposition d'arrêté complémentaire

Oui Non

Commentaires :

conformément à l'*HP d'exploitation*, les résultats
d'analyse sont indiqués dans les més qui suit

L'inspection le : *28/5/09*

□ Fiche soldée le :

DRIRE

FICHE D'ECART

Fiche n°

6

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : *Hotels Plan*Site inspecté : *Peronne*Date de l'inspection: *12/02/09*

Constat de l'Inspecteur :

Alors que nous avons constaté au sein des rejets des déchets

INSPECTION

Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire applicable)

*Article L. 6. 1. B du RPD d'application
d'exploitation du 7/08/01.*

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

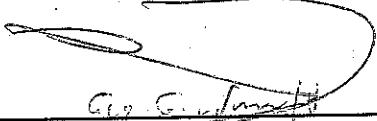
Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

*Les analyses ont été réalisées conformément à l'arrêté.
Le document annexe a été réalisé en un seul exemplaire
et nous agissons au mieux de notre pertinence pour obtenir
le nouveau exemplaire.*

*Pour l'avenir nous vous proposons de communiquer les
résultats que demandé mais c'est à votre
disposition.*

(Fiches de relevés et résultats joints)

DIRE

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé

Oui Non

Proposition de mise en demeure

Oui Non

Proposition d'arrêté complémentaire

Oui Non

Commentaires :

*Conformité à l'fft d'application, les résultats
dixit que toutes les normes sont respectées dans le cadre qui sont*

L'inspection le : *28/01/09* Fiche soldée le :